

2018

BONNE ANNÉE

FELIZ AÑO NUEVO FELICE ANNO NUOVO GELUKKIG NIEUWJAAR

HAPPY NEW YEAR FROHES NEUES JAHR

	Sommaire	
	4	Arrêt sur images
3, 2, 1 c'est parti pour le recensement	8	
	12	Sensibilisons au Handicap
Équipés pour sauver des vies	14	
	16	La RD30 inaugurée
Co-Workez !	19	
	21	Les karatékas vous donnent rendez-vous
Vos rendez-vous de janvier à la Clé	25	
	24	Retour sur la 8^e édition du Salon des Arts
40 ans ça se fête !	27	
	28	Les spectacles du TEC
Tribunes / Carnet	32	
	34	Agenda - Janvier

Editorial



Plaisir est une Ville au dynamisme sans pareil dans la région, étant au centre des enjeux du territoire saint-quentinois. Que ce soit pour son attractivité économique ou son développement urbain, Plaisir est une locomotive du département.

Année après année, nous n'avons pas ménagé nos efforts, réalisant de grands projets et mettant en place des services innovants et efficaces. En termes d'aménagement, nous continuons d'être exemplaires en matière de logements. Contrairement à d'autres Villes, nous nous évertuons à préserver l'équilibre de l'habitat, notamment d'un point de vue social, en conservant notre identité de ville à la campagne.

En matière économique, Plaisir est une des communes les plus attractives. En effet, nous avons la chance de compter des zones d'activités regroupant des enseignes innovantes et de qualité. Et nous continuons d'accompagner le développement économique grâce à la RD 30, véritable artère favorisant l'implantation d'entreprises, et à la création de la zone commerciale Open sky. Si l'on y ajoute le maillage de commerces de proximité, nous ne pouvons que

nous satisfaire et être fiers de la vitalité économique de Plaisir.

Le dynamisme de notre commune passe aussi par ses habitants. Notamment via le tissu associatif, riche et d'une grande diversité. Une Ville où ses administrés s'investissent est une ville qui va de l'avant et qui crée son futur.

Ce rôle moteur, Plaisir doit l'assumer tout en préservant son équilibre. Et c'est ensemble que nous y arriverons. En ayant un développement cohérent et raisonné de la commune, afin que celle-ci reste la ville humaine que nous aimons tous, où il fait bon vivre. Cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous ne fera que confirmer les nombreux espoirs que nous avons en l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année.

Bien fidèlement,

Joséphine Kollmannsberger

Maire de Plaisir
Vice-présidente
du Conseil départemental

Impronet / match d'impro théâtrale

Le 2 décembre dernier, à l'occasion du Tournoi hivernal d'Improvisation théâtrale, Le Kremlimpro (Kremelin-Bicêtre), la Cippil (Palaiseau) et les Alchimistes (Plaisir) se sont affrontés au cours de plusieurs matchs, sur les planches du Théâtre Robert Manuel pour le plus grand plaisir du public. Une soirée pleine d'humour, de créativité et de folie : un pur régal !



Stage de danse

Samedi 2 décembre, les stages de danse proposés par l'association Livity Style ont été très appréciés par les jeunes venus en nombre à la Clé des Champs, se déhancher en rythme.



Compétition GR

Les gymnastes de l'EGP (Étoile Gymnique Plaisiroise) ont défendu avec grâce et conviction les couleurs du club lors de la compétition régionale de gymnastique rythmique, les 2 et 3 décembre derniers au Palais des Sports.



Concert des familles

Pour sa troisième édition, le concert des familles, proposé par le Conservatoire, a cette fois pris ses quartiers à la Maison des familles Flora Tristan, le 8 décembre dernier. Une soirée qui fut une réussite, les lieux affichant quasiment "complet".





Marché de Noël

Malgré une météo tempétueuse, le parc du château était en fête les 9 et 10 décembre. Cette année, la Ville proposait un Marché de Noël plus grand, avec soixante-dix exposants, un manège, divers stands d'animations, avec des animaux de la ferme et le Père-Noël, et surtout la patinoire ! De quoi contenter toute la famille, entre moments de détente et de partage, et chinage en vue des achats de Noël. Rendez-vous en 2018 pour une édition que tout le monde espère plus ensoleillée.



Spectacle de Noël

Comme chaque année, la Ville de Plaisir a offert un grand spectacle aux enfants de la commune. Cette année, c'est la comédie musicale Alice qui a émerveillé petits et grands, lors de trois séances où le TEC a fait salle comble, les 9 et 10 décembre avec pas moins de 2 500 enfants. Un spectacle qui se clôturait par la venue du Père-Noël et la distribution, par Madame le Maire et ses adjoints, de chocolats aux enfants présents.

Athlétisme

Le Palais des sports a accueilli, le 10 décembre, la grande compétition jeunes d'athlétisme du Plaisir Athletic Club. Une journée où les jeunes pousses plaisiroises se sont affrontées dans la bonne humeur.



Nous
**aimons nos
médecins !**
Aidez-nous
à les garder!



Théâtre forum

Afin de toujours mieux prévenir les dangers issus d'Internet, la Direction Éducation Jeunesse de la Ville en partenariat avec le CCAS de Plaisir organisait une soirée "Théâtre-forum", le 8 décembre à la Clé des champs, au cours de laquelle étaient interprétées des saynètes, suivies de débats.



Les seniors fêtent Noël

Les seniors de la Maison Rousseau ont fêté Noël avant l'heure en profitant d'un déjeuner-spectacle dans un Cabaret au cœur du Pays de Caux. Au programme : chants, danses rythmées, rêves, plumes, strass et rires ! C'est au marché de Noël de Rouen que la journée s'est terminée dans une ambiance traditionnelle et festive.



Conférence-débat Alzheimer

La conférence-débat du 14 décembre dernier sur la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec l'accueil de jour "le Galion" (unité de l'Hôpital Gériatrique et Médico-Social de Plaisir) et la bibliothèque du Château, a réuni une quarantaine de participants à la Maison des Familles Flora Tristan.



Concert à l'Eglise

Hautbois, bassons et contrebassons retentissaient dans l'Eglise Saint-Pierre le samedi 16 décembre dernier. Un concert aux airs de fête proposé par le Conservatoire de la Ville et dirigé par Claude Villevieille.



Scène ouverte

La Clé des Champs s'est une nouvelle fois enflammée aux rythmes des musiques interprétées par les groupes qui ont participé à une Scène ouverte. Une soirée réussie le 9 décembre dernier, grâce à Tim the Blind, Sekance, La vie sur Mars.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires s'effectueront de janvier à mars 2018 au service des relations citoyennes (guichet unique) en mairie annexe. Sont notamment concernés les enfants devant être inscrits en maternelle, et nés en 2015 - 2016.

Infos : 01 30 79 61 61



Collecte des encombrants pour l'année 2018 :

Collecte le 1^{er} vendredi du mois pour les secteurs A, B, C et D* : 5/01, 2/02, 02/03, 06/04, 04/05, 1er/06, 6/07, 3/08, 7/09, 5/10, 2/11, 7/12. Déposez vos encombrants la veille du jour de la collecte.

***Consultez le plan des secteurs de la ville sur : lessentiel-plaisir.fr**

Pour le secteur du Valibout, la collecte est effectuée tous les vendredis.

Info+ : les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2m³ maxi). Ces objets doivent être portables par deux personnes, de taille raisonnable et ne doivent pas encombrer le passage.

- Ferraille
- Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
- Bois

Les objets refusés* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (peintures, huiles, phytosanitaires...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Déchets verts

* Acceptés sous conditions en déchetterie. www.sqy.fr/dechetteries

Une question, un problème ?

N°Vert 0 800 078 780

(service et appel gratuits)
dechets@sqy.fr

Administration générale Recensement de la population 2018



Des agents de la Ville se présenteront à votre domicile du 18 janvier au 24 février 2018 pour procéder au recensement de la population plaisiroise. Un questionnaire vous sera alors remis en mains propres. Seules ces six personnes ont été recrutées et sont habilitées par la Mairie pour effectuer cette démarche.

Infos : 01 30 79 63 01 - www.le-recensement-et-moi.fr

Attention : le recensement est obligatoire.



Cantines de nos collèves

L'équité au cœur de la réforme

Le Département poursuit sa réforme de la restauration scolaire, engagée en 2013/2014. À partir du 1^{er} janvier 2019, la restauration scolaire sera prise en charge par la SEMOP (Société d'économie mixte à opération unique), qui assurera la production et la livraison des repas, l'entretien et le nettoyage des locaux et la gestion de l'inscription, de la facturation et des paiements.

Vice-présidente du Conseil départemental, Joséphine Kollmannsberger s'inscrit dans cette réforme qui se veut de solidarité sociale, territoriale et familiale.

Une tarification en fonction du revenu des familles sera mise en œuvre par le Conseil départemental pour garantir plus de justice pour les familles. Ainsi, une grille de tarifs uniques pour les collégiens et pour les commensaux sera mise en place en 2019. Cette grille unifiée sera fixée par le Département, ce qui permettra de garantir une plus grande équité entre les familles. Enfin, le développement d'outils de paiement en ligne simplifiera les démarches.



7 millions
de repas servis par an



110
lieux d'activité*



46
millions d'euros de budget



Près de
800 agents

Une réforme entamée en 2013-14

La 1^{re} phase de la réforme de la restauration scolaire présente un bilan satisfaisant

- Une amélioration de la qualité de la prestation (déploiement d'un plan qualité départemental) pour un meilleur équilibre nutritionnel et un accompagnement diététique
- Une adhésion massive au groupement de commandes départemental (92 collèges) permettant notamment une baisse des coûts de prestations
- Une première simplification des organisations (fermeture de cinq cuisines centrales de faible production).

2^e phase de la réforme : janvier 2019

Pour une solidarité sociale et territoriale envers les collégiens et leurs familles en associant l'ensemble de la communauté éducative.

Cinq objectifs

- **Plus d'équité** : mettre en place une tarification unique et développer des outils numériques d'inscription et de paiement en ligne.
- **Plus de qualité** : privilégier la production sur place et les produits bio pour renforcer l'équilibre nutritionnel et redonner aux élèves le plaisir de manger des produits sains.
- **Plus de simplicité** : créer un modèle unique prenant le meilleur du public et du privé rassemblant, notamment, les prestations de restauration et de nettoyage au sein d'une seule et même entité.
- **Plus de responsabilités** :
 - lutter contre le gaspillage alimentaire,
 - veiller à la qualité des emplois offerts,
 - améliorer les relations entre les agents et le Département.
- **Plus d'ambitions** :
 - se doter d'un outil puissant au service de l'insertion professionnelle
 - concrétiser la volonté de maximiser l'impact économique local.

Lycée Jean Vilar

Les journalistes en herbe de Jean Vilar



Au lycée Jean Vilar, on a pris conscience de l'importance d'appréhender les médias. Comprendre comment ils travaillent, de l'idée à la réalisation et la diffusion d'un sujet journalistique, tel est le projet que mène la professeure de sciences économiques et sociales, Mme Tamago. Cette dernière explique qu'elle avait "très envie de travailler en classe sur la thématique de la radio". Dès l'année dernière, elle a mis en place, en collaboration avec la professeure documentaliste Marion Weppe-Ducorps, une webradio à laquelle participaient les élèves volontaires des deux classes de 1^{re} ES. Organisés comme une véritable rédaction, ils choisissaient leurs sujets, en débâtaient en conférence et les réalisaient. Traitant des thématiques comme la jeunesse et la culture, l'élection présidentielle américaine ou encore Charlie Hebdo. Et on peut dire qu'ils y ont pris goût.



Leur œil sur le métier de journaliste

Mathieu confie "cette découverte du journalisme m'a ouvert l'esprit, je comprends mieux ce que je vois dans les médias et comment on y travaille". Fanny, elle, apprécie la découverte de "l'envers du décor à travers les aspects techniques, comme les divers réglages audio ou l'apprentissage nécessaire à bien poser sa

voix". Pour Chloé, c'est l'aspect créatif qui l'intéresse. "Par exemple, lorsque l'on a abordé l'élection américaine à la présidence, nous avons dû trouver plusieurs angles d'attaque. C'est un bon exercice". Myriam raconte quant à elle : "Avec cette expérience je me projette vraiment dans le métier de journaliste".

De ce métier, Camille apprécie “la nécessité d’adaptation, notamment aux personnes interviewées, afin d’avoir les bons éléments”. Charlène, pour sa part, s’est rendu compte “du stress que l’on pouvait ressentir et que l’on doit gérer, notamment lorsque l’on réalise un sujet dans l’urgence”. Enfin, pour Nour et Vincent, cette expérience, qu’ils savorent, a mis en avant leur attraction pour le média télévisuel. “On a l’impression que l’on peut faire passer plus de choses avec des images” déclare Vincent. Mais Nour tempère en ajoutant “On se rend tout de même compte que les différents médias sont complémentaires”.

Leur œil sur le métier de journaliste

Cette année, tous regroupés dans la même classe de terminale, ils ne manquent pas d’ambition, ayant pour projet de réaliser une fiction radiophonique. Cette action pédagogique, qui s’inscrit dans le cadre d’un PEAC (Parcours d’éducation artistique et culturelle), se réalise en partenariat avec la référence radiophonique française : la Maison de la radio.

À la rencontre du recteur et du ministre de l’Éducation nationale

C’est dans le cadre de la réalisation de leurs sujets que plusieurs d’entre eux sont allés au Salon de l’étudiant. S’y rendant pour réaliser plusieurs interviews, dont celle du recteur de l’académie, ils apprennent que le ministre serait de passage. L’occasion est trop belle. Ils se hâtent alors à obtenir l’autorisation de lui poser une question et, le moment venu, il leur aura fallu de la malice et de la ténacité pour obtenir quelques mots du ministre. Ces jeunes talents du journalisme ont alors démontré qu’ils avaient les compétences pour exercer ce beau métier aux multiples contraintes. Et, qui sait ? Peut-être les lirons ou les entendrons-nous dans les médias d’ici quelques années...



Sensibilisation au Handicap

Handicap : une semaine de sensibilisation

Pour sensibiliser les Plaisirois aux situations de handicap, la Direction des Sports et ses Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) ont convié les élèves de CM1 et de CM2 des écoles élémentaires de la Ville ainsi que les collégiens en 6^e de Blaise Pascal et de Guillaume Apollinaire à participer à une semaine d'activités axée sur les handicaps.

3 Questions à Dominique Modeste, Adjoint au Maire délégué aux sports

L'Essentiel : Quels objectifs poursuivez-vous en proposant aux jeunes Plaisirois une semaine de sensibilisation aux handicaps ?

Dominique Modeste : Les objectifs de ces rencontres restent de confronter les enfants aux différents types de handicaps et de les amener à aborder une pratique sportive autrement. Au cours des différents ateliers, chacun d'entre eux a pu mieux appréhender les situations multiples de handicap et donc adapter son comportement en conséquence. Leur montrer que n'importe quelle discipline est accessible à tous malgré un handicap est essentiel. Ces mises en situation permettent en effet de prendre conscience des compétences qu'une personne handicapée peut développer pour compenser son handicap.



L'Essentiel : Comment réagissent les enfants face à des situations sportives innovantes ?

Dominique Modeste : face aux difficultés qu'ils rencontrent, les élèves font preuve de



732
élèves
mobilisés
pour ce
temps fort

bienveillance à l'égard des uns et des autres. Les confronter aux différentes facettes du handicap renforce immédiatement la cohésion et la coopération entre eux lors des ateliers. Toute cette semaine a été placée sous le signe de la solidarité ! Nous espérons que cette semaine de sensibilisation au handicap a contribué à modifier leur perception du handicap et que cette prise de conscience perdurera au-delà des terrains de sport.

L'Essentiel : Pourquoi regrouper les élèves de CM2 et les 6^e ?

Dominique Modeste : les CM2 et les 6^e appartiennent désormais au même cycle. Les regrouper tous ensemble à cette semaine de sensibilisation aux handicaps est tout à fait cohérent. Leur participation simultanée contribue à créer une interaction entre eux.

La Semaine scolaire de sensibilisation aux handicaps, c'est la participation et la mobilisation active de : 732 élèves, 8 ETAPS, des enseignants et professeurs accompagnateurs pour la gestion des ateliers



Au programme : football en situation de cécité partielle, lecture labiale sous forme de jeu, chorégraphie de steps avec notions de la langue des signes, parcours gymnique en situation de handicap physique, mise en oeuvre d'actions de la vie courante en situation de handicap, handball et course d'orientation en fauteuil roulant. Les objectifs de ces rencontres restent de confronter les enfants aux différents types de handicaps, de les amener à aborder une pratique sportive autrement tout en renforçant la cohésion, la coopération entre les élèves avec des situations sportives innovantes.



“Moi qui fais de la gym en étant valide, je pensais qu'on ne pouvait pas faire de gym avec un bras en moins. Ça m'a vraiment surprise et étonnée.” Lise



“J'ai essayé de me mettre en situation mais c'était difficile, comme par exemple l'activité que j'ai trouvée la plus dure est lire sur les lèvres.” Nihel



“Quand tu es handicapé moteur des jambes, le fauteuil roulant est bien mais pour ouvrir les portes, c'est là où le problème arrive.” Martin



“Quand on est handicapé, on a plus de mérite et de fierté.” Emeric



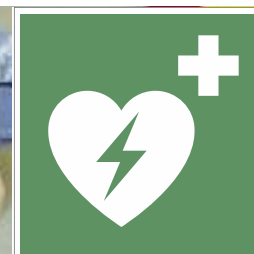
Parmi les 732 jeunes ayant participé à cette initiative du 27 novembre au 1er décembre derniers, étaient présents les élèves de CM1 et de CM2 des écoles élémentaires de la Ville (Camus, Debussy, Alain Fournier, Mozart, Saint-Exupéry, Rabelais, Prévert et Jantet), les enfants de l'EMP L'Escabelle, ainsi que les élèves de 6^e des collèges Blaise Pascal et Guillaume Apollinaire. Pour l'occasion, les élus de la Ville de Plaisir et des

membres de l'Éducation nationale, Madame Diot et Monsieur GORIEU (Conseillers pédagogiques départementaux EPS), Monsieur Fenioux (Conseillers pédagogiques de circonscription EPS) et Madame Villain-Lopez (Inspectrice de l'Éducation nationale - Circonscription de Plaisir) étaient présents pour encourager les élèves plaisirois tout au long de cette semaine de sensibilisation.

Santé

Formés pour sauver des vies

Pas moins de vingt-quatre sites municipaux et deux véhicules de la Police municipale sont aujourd'hui équipés en défibrillateurs. Bien que leur installation ne représente aucune obligation au regard de la loi, la municipalité reste consciente que leur utilisation multiplie par dix les chances de survie d'une victime. Et pour former les agents et élus de la Ville au bon usage des défibrillateurs, qui de mieux expérimentés que les sauveteurs secouristes de la Croix Blanche ? Bernard Dabas, Président de l'association revient sur la formation des agents de la Ville.



La formation AMD vous aide à identifier les signes d'un arrêt cardiaque et à apprendre les trois gestes permettant d'augmenter les chances de survie : Appeler, Masser, Défibriller.

Bernard Dabas, Président de l'association des sauveteurs secouristes de la Croix Blanche :



“Chaque année, le service formation de la Ville nous sollicite pour former les agents au certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Pour ma part, cela fait maintenant plus de 20 ans que je dispense ces formations de premiers secours.

Le déploiement des défibrillateurs sur la ville de Plaisir s'est accompagné d'une formation complémentaire d'une heure et demie intitulée AMD (Alerter, Masser, Défibriller). Élus, agents municipaux et personnes volontaires ont alors été formés à l'utilisation du dispositif avec pour objectif principal : savoir réagir rapidement. Plaisir est la première commune à disposer de masques d'insufflation en complément de chaque défibrillateur, permettant de procéder au bouche-à-bouche sans contact et en toute efficacité. Les modèles de défibrillateurs installés sont du matériel professionnel avec une réelle facilité d'utilisation puisque composés d'électrodes (pour adultes) réunies sur une seule même barre centrale à positionner sur le corps de la victime. Préparamétrés, ces défibrillateurs sont également adaptés au public de manière à guider le secouriste dans la prise en main de l'appareil lors d'une intervention”.



Pas moins de trente agents ainsi que 25 élus de la Ville ont participé à la formation AMD dispensée par la Croix Blanche.

Liste des bâtiments équipés en défibrillateurs :

Centre technique municipal
Château
Gymnase Eyquem
Gymnase Hassler
Gymnase Leo-Lagrange
La Marmaison
Mairie Annexe
Maison de l'emploi et de l'entreprise
Maison des familles Camille Claudel
Maison des familles Flora Tristan
Maison des familles La Mosaïque
Maison Rousseau
Palais des sports P. de Coubertin
Poste de Police municipale
Salle de la Boissière
Salle des fêtes des Gâtines
Stade Barran
Stade des Gâtines
Stade des peupliers
Stade Giroux
Tennis club
Théâtre Espace Coluche
Véhicules de la Police Municipale

Infos pratiques

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN ?

Comme chaque année, une fois les fêtes passées, vous pouvez déposer votre sapin dans l'une des déchèteries de Saint-Quentin-en-Yvelines. Vous retrouverez les informations et horaires d'ouverture des déchèteries sur le site ville-plaisir.fr



INFO RAM

Vous souhaitez obtenir la liste des places disponibles des assistants maternels du secteur indépendant pour l'année 2018 ? Contactez dès maintenant le Relais Assistants Maternels au 01 30 54 88 36.

Maison des Familles

La protection de l'enfance au cœur des préoccupations



Le projet ville-solidarités a mis en évidence un manque de transversalité entre les acteurs intervenant dans le domaine social. Face à ce combat, la Ville et ses partenaires travaillent ensemble pour mieux se connaître et améliorer l'efficacité des prises en charge notamment sur le thème de la protection de l'enfance.

Après une première session qui avait suscité un vif intérêt le 27 novembre 2017 auprès d'une cinquantaine de participants, la Ville a reconduit cette réunion partenariale sur la thématique de la protection de l'enfance* le 11 décembre dernier avec la participation active des équipes du CD. Objectif : échanger pour coordonner efficacement tous les acteurs et leurs actions respectives dans une logique de cohérence et de mutualisation.

La transversalité avant tout !

Cette 2^e rencontre en présence de Ginette Faroux, Adjointe au Maire déléguée à la Famille et aux solidarités, a réuni à nouveau une cin-

quantaine de partenaires à la Maison des Familles La Mosaïque. Parmi eux, des membres de l'Éducation nationale, de l'Hôpital Charcot, du Commissariat, des services de la Ville et du CCAS. Initiée dans le cadre du RAPP, issu du PVS, cette réunion a été animée par le Conseil départemental et la Direction Famille et Solidarités de la Ville. L'occasion de rappeler le cadre législatif aux participants et de leur délivrer de nombreuses informations, de faciliter le repérage des situations à risques, de travailler ensemble sur la prévention précoce ; et enfin, d'échanger autour de situations concrètes. Une troisième réunion se tiendra au cours du mois de janvier 2018 pour répondre à la forte demande des partenaires sur cette même thématique.

*Art. L. 112-3 du Code de l'action sociale et des familles :

- ...la protection de l'enfance vise à :
- garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant,
 - à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social
 - et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.

Prochainement

Vendredi 5 Janvier de 9h à 12h à l'hôpital de Plaisir : la ludothèque se déplacera à l'hôpital gériatrique pour une animation de jeu aux côtés des patients.

Vendredi 26 Janvier à partir de 19h30 à Flora Tristan : soirée Jeu de convivialité et dégustation de la galette. N'oubliez pas de vous inscrire !

Mardi 9 Janvier 2018 de 9h15 à 11h15 à la Mosaïque : reprise de l'activité couture. Au programme : initiation aux techniques de base, confection d'accessoires, de linge de maison, de vêtements et rénovation d'objets.



Conseil départemental - Inauguration de la RD30

Une nouvelle ère sur la RD30



INAUGURATION DE LA R.D.30 JEUDI 25 JANVIER 2018

Rappel des aménagements :

- doublement de la RD30 entre la RN12 au Sud et le giratoire du Petit Saint Cloud au Nord sur 3 800 m,
- dénivellation des échanges aux 2 extrémités de l'opération : carrefour giratoire du Petit Saint Cloud existant, échanges avec les rues Jules Régnier, RD30/avenue du Pressoir, aux Gâtines avec regroupement des deux derniers en un giratoire unique,
- mise en place de protections acoustiques des riverains et intégration paysagère du projet dans son environnement,
- rétablissement du GR11 par une passerelle piétons-cycles du Bois de la Cranne reliant le parking est au nouveau parking situé à l'ouest (2019)
- création d'une voie verte tout le long du tracé et d'une passerelle piétons/cycles permettant le franchissement de la RN12 (2018) pour rejoindre Élancourt dans le quartier de la Clef Saint-Pierre.



Ce chantier de grande ampleur entré en phase de réalisation en janvier 2015, s'achève laissant aux usagers un axe routier aménagé et élargi garantissant la fluidité et la sécurité de l'ensemble des déplacements. De nombreux aménagements pour le confort acoustique et visuel des riverains ont également été réalisés par le Conseil départemental. L'inauguration de cet axe majeur du Département se déroulera le 25 janvier 2018, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines.

Objectifs atteints !

“La RD 30 est un axe majeur du Département jusqu'à présent saturé régulièrement dans la traversée de notre ville. Son aménagement garantit désormais aux usagers une circulation plus fluide et des déplacements plus sûrs tout en contribuant à la tranquillité des quartiers environnants”, déclare Bernard Meyer, 1^{er} Adjoint délégué à la prévention, aux travaux, à la sécurité et aux relations avec les administrés. L'augmentation de la capacité de la route favorisera également la décongestion du centre-ville plaisirois jusqu'à présent soumis au report de trafic qui génère insécurité, bruit et pollution. “Notre centre-ville va à nouveau

respirer” déclare l' élu, ajoutant que “la dénivellation des trois principaux carrefours ainsi que la création de protections acoustiques et d'espaces paysagers viendront améliorer le cadre de vie des riverains qui se verront protégés des nuisances liées à la circulation.” Enfin, la réalisation d'une voie verte sur l'ensemble de l'itinéraire et la création de deux passerelles pour piétons et cycles faciliteront aussi les circulations douces et les liens avec les quartiers de la Ville au sud de la RN12.

Plus d'informations sur www.yvelines.fr

“Nous ne pouvons que nous réjouir de l'aboutissement d'un tel chantier sur notre territoire, qui va avoir un impact positif sur le quotidien des Plaisirois ainsi que sur l'activité économique de la Ville.

Bernard Meyer, 1^{er} Adjoint délégué à la prévention, aux travaux, à la sécurité et aux relations avec les administrés

Les travaux de la troisième tranche
des Sablons ont débuté.



La Mission locale à échelle intercommunale

Pour apporter un meilleur soutien à la population jeune (16 à 25 ans), la Mission locale de Plaisir Val de Gally et celle de Sant-Quentin-en-Yvelines vont fusionner pour réunir leurs forces.

La Mission Locale oeuvre au quotidien pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ayant quitté le monde scolaire, en leur propo-



sant un accompagnement global. Au cœur d'un partenariat dense, et dans un esprit Guichet unique, elle offre des réponses en termes d'emploi, de formation, d'orientation, d'insertion, de mobilités (locales et internationales), d'accès au droit et à la citoyenneté, d'accès au logement, etc.



Si l'offre de service va être élargie, l'enjeu de proximité sera respecté, car le site de Plaisir, situé dans les locaux de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi, demeure, avec une action renforcée.

Ce seront désormais 42 personnes qui pourront opérer de manière toujours plus spécifique, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes Plaisirois.

Pour plus de renseignements, contactez l'antenne plaisiroise de la Mission locale de SQY au 01 30 79 66 32 ou rendez-vous directement à la MDEE, 1416, boulevard Léon Blum à Plaisir.



Ouverture de la nouvelle station-service



La nouvelle station-service d'Auchan Grand Plaisir remplaçant l'ancienne située devant la gare de Plaisir-Les Clayes est en service depuis le 12 décembre dernier. Elle offre 14 pistes de distribution contre 11 auparavant.

La pharmacie Giraudeau est rouverte



Chantal Giraudeau et son équipe vous attendent dans leur nouvelle officine située au niveau de la passerelle d'Auchan face à la boutique Alain Afflelou.

Un courtier pour votre achat immobilier



Que l'on soit professionnel ou particulier, obtenir un crédit pour acheter un bien se révèle de plus en plus complexe. Bon nombre de questions se posent : quel est le prix du bien immobilier que je peux rechercher ? Où trouver le meilleur taux ? Quels sont les points pour assurer les meilleures conditions ? Etc.

C'est pour répondre à cette problématique que la Centrale de financement a ouvert, en septembre dernier, une agence de courtiers en prêts immobiliers. Situés en face de la gare de Plaisir-Grignon, ces spécialistes du financement dans l'immobilier sont là pour vous accompagner. "En relation étroite avec l'ensemble des banques françaises, nous connaissons leurs spécificités qui nous permettent **d'orienter les dossiers de nos clients pour leur faire gagner du temps et leur garantir d'avoir les meilleures conditions de financement**", explique Sébastien Boizard. Il ajoute "Nous ne sommes affiliés à aucune banque. Cette indépendance nous permet d'agir dans le seul intérêt des personnes qui nous sollicitent".

Un accompagnement au-delà du crédit

Plus en détail, il vous sera possible d'effectuer une simulation gratuite avant

de vous lancer dans votre projet, vous permettant de connaître le montant approximatif du bien immobilier que vous pourriez rechercher. "Nous cherchons à bien comprendre le projet de chacun afin de les orienter vers le bon partenaire. Nous nous devons de faire au mieux, car **nous ne sommes rémunérés qu'en cas de résultat**. Nous avons tout intérêt de satisfaire les personnes qui viennent nous voir" précise Pierre Spitz. Mais ce n'est pas tout, ces spécialistes du financement peuvent vous aider à **renégocier les conditions de vos prêts immobiliers ou consommations**, en augmentant ou diminuant sa durée. Autre plus proposé, un accompagnement dans la durée. Du départ de votre projet jusqu'à sa réalisation, et même au-delà, les spécialistes restent attentifs afin que vous disposiez toujours des meilleures conditions, et ce, en fonction de l'évolution de votre situation personnelle et professionnelle.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30, et le samedi sur rendez-vous, au 78 avenue du 19 Mars 1962, à Plaisir.

Contacts :
01 30 43 31 44
plaisir@lacentraledefinancement.fr



Entreprendre

Beev'up, un concept innovant !



Qui aurait cru hier qu'il eut été possible de se poser au sein d'un magasin de fournitures et y travailler ? Pourtant, c'est bien ce que le concept Beev'up propose à ses clients ! En effet, Bureau Vallée les Clayes, le magasin vitrine du siège monde de Bureau Vallée, développe une enseigne de location de bureaux, d'espaces de coworking ou de travail collaboratif.

Avis aux porteurs de projets du territoire communal : un lieu de convivialité et d'échanges, un nouveau réseau social de proximité s'offrent à vous !

Bureau Vallée – BeeV'up

25 rue du Gros Caillou
78340 Les Clayes-Sous-Bois
Infos : 01 30 07 55 56 - www.beevup.fr

Cyclo

Ça roule depuis un quart de siècle !



Le 2 décembre dernier, l'ambiance était festive à la Maison des Cyclos pour célébrer les 25 ans de l'école de cyclotourisme VTT de l'A.C.T.P. en présence de son Président, Jean-Luc Gateau, du fondateur de l'école, James Mara, et de ses nombreux adhérents et encadrants.

Une des écoles de cyclo les plus importantes du département

Alors que l'Association Cyclotouriste Plaisiroise fêtera ses quarante ans d'existence en 2018, son école soufflait ses bougies à l'occasion de ses 25 ans. Affiliée depuis sa création en mai 1992 à la Fédération Française de CycloTourisme (F.F.C.T.), elle regroupe à ce jour 88 enfants âgés de 8 à 17 ans et compte 20 encadrants. La moyenne d'âge des membres est de 12 ans. Cette structure d'accueil a pour objectif de dispenser aux jeunes les bases du Vélo Tout Terrain de randonnée et de faire d'eux les cyclotouristes de demain, pour une pratique autonome, maîtrisée et responsable : la relève est assurée !

- la technique : savoir maîtriser son vélo en toute circonstance,
- la sécurité sur le terrain,
- la cartographie et l'orientation,
- la mécanique : savoir régler et réparer son vélo,
- le respect de la nature,
- les règles de bonne conduite en groupe, etc.



James Mara, fondateur de la structure en 1992, entouré de la jeune génération formée actuellement à l'école de cyclo de l'A.C.T.P.

Chaque jeune de l'école de cyclo a reçu un tee-shirt à l'occasion des 25 ans de la structure.



Le bon fonctionnement de l'école de cyclotourisme de l'A.C.T.P. repose essentiellement sur le bénévolat et la forte implication, à tous les niveaux, des encadrants et des parents.



L'A.C.T.P. en quelques chiffres :

181 adhérents :

Femmes

- de 18 ans :	9
+ de 18 ans :	15

Hommes

- de 18 ans :	81
+ de 18 ans :	76

Répartition :

- Route :	29
- Mixte (route + V.T.T.) :	27
- V.T.T. :	37
- École de cyclotourisme :	88

Info +

Les jeunes de l'école de cyclotourisme participent aussi tout au long de l'année aux manifestations de la F.F.C.T. (Critérium et Challenge des Jeunes) et aux randonnées organisées par des clubs environnants. En fin d'année, les adhérents partagent également un week-end dans un gîte ou une base de loisirs.

Les séances ont lieu au départ du local, tous les samedis de 14 à 17 heures, sauf pendant les vacances scolaires.

Contacts :

Président de l'association : Jean-Luc Gateau
06 08 80 98 21 - Moniteur Responsable de l'école cyclo : Claudie Garel - 06 87 21 04 23
actplaisiroise@free.fr - actplaisiroise.fr
facebook.com/actplaisiroise/

Permanences au local "Maison des Cyclos"
275 avenue François Mitterrand - Plaisir
Tous les samedis (hors vacances scolaires) de 13h30 à 14h et de 17h à 17h30.



Karaté

Les Karatékas à l'honneur

Le Karaté Club Plaisirois accueillera le Championnat des Yvelines cadets, minimes et juniors katas et combats les samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018. Pour l'occasion, Antonio Diaz, Champion du monde kata individuel proposera un stage enfants et adultes le samedi de 9h à 12h. Un stage unique qui permettra aux karatékas de partager l'expérience de M. Diaz. Ce même jour, un stage de body karaté sera également proposé de 14h à 16h pour jeunes et adultes. S'ajoutant au karaté traditionnel, cette nouvelle discipline déployée en 2016, allie karaté et fitness. Céline, karatéka ceinture noire et ancienne compétitrice, entraîne les licenciés avec le dynamisme et le pétillant qui la caractérisent.

Créé en 1993, le Karaté Club Plaisirois propose plusieurs séances sportives par semaine, allant du Baby Karaté à partir de 3 ans jusqu'aux cours dédiés aux adultes. Inspirées de la tradition Shito Ryu, les séances sont dispensées par huit instructeurs professionnels motivés, dynamiques et accompagnés d'assistants très prometteurs que sont Moussa Ly, Tharsikhan Viothian, Redda Idrissi. Certains d'entre eux, évoluent même en compétitions, faisant la fierté du club avec de belles victoires.

Mais au-delà des entraînements, des compétitions et des résultats, le Karaté véhicule aussi et surtout des valeurs morales. Aussi, pour la 1^{re} fois, les membres du club ont réalisé un calendrier grâce à la participation des instructeurs et des assistants qui se sont pris au jeu des séances photos. L'intégralité du produit des ventes du calendrier sera reversée à l'association "Le rire médecin", partenaire du



Run&Bike de Plaisir, ayant pour vocation de répandre de la joie notamment auprès des enfants hospitalisés.

"Il nous semblait important de participer avec nos moyens, sachant que les deux tiers de nos licenciés sont des enfants. Nous pensons à tous ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir pratiquer un sport. Nous proposerons ce calendrier aux adhérents du club".

communicationKCP78@gmx.fr



Aviron

Aviron : embarquement immédiat avec Léa Parodi

Rameuse au Cercle Nautique de Melun, Léa Parodi, plaisiroise de 22 ans, fait perdurer une longue tradition familiale. Et chez la jeune femme, on peut dire que l'aviron, c'est une longue histoire.

En octobre dernier, Léa signe une nouvelle consécration pour sa carrière en remportant le titre de Championne de France double mixte. Évoluant actuellement en Senior Élite, Léa gravit progressivement les échelons de la discipline. Avec pas moins de vingt-cinq heures hebdomadaires d'entraînement, c'est avec une détermination sans faille qu'elle a, pendant plusieurs années, préparé cette compétition nationale.

Bien qu'étant une discipline encore trop méconnue du public, on peut dire que, depuis toute petite Léa "baigne" dans l'aviron au point de viser les tests nationaux pour décrocher la sélection dans l'équipe de France et la participation au prochain Championnat du monde en août. "Je travaille pour performer, j'organise ma vie autour de l'aviron" ajoute Léa Parodi. Un sport d'équipage où les places sur le podium restent chères pour les concurrents. "Ce qui me plaît dans ce sport, c'est cette

Je travaille pour performer, j'organise ma vie autour de l'aviron

ambiance familiale qui règne dans le club. On s'y attache, crée des liens entre coéquipiers et nous nous formons avec une réelle volonté de toujours monter sur la première marche du podium." précise la jeune femme.

"Je suis fière de ma petite fille qui a découvert cette discipline depuis le ventre de sa mère. La pratique de l'aviron a tellement évolué, notamment en attirant de plus en plus de femmes. Mon grand-père, sacré Champion de France et d'Europe était déjà un fervent pratiquant de ce sport dans les années 1900. Puis c'est mon fils, son père, qui a été en quelque sorte l'artisan de la réussite de Léa en tant qu'entraîneur. Sa persévérance lui a permis d'accompagner sa fille sur le chemin de la réussite." confie Annie Parodi, la grand-mère de Léa.



Le premier titre en double mixte en sprints pour Léa Parodi et Sigmund Verstraete et troisième médaille nationale pour Léa.



Léa Parodi sacrée Championne de France au Championnat de Sprint en octobre 2017



Vous pouvez vous procurer "Histoire du rugby à Plaisir, 1961 - 2017", d'une valeur de 32 €, lors des rencontres se déroulant au stade Barran, par courrier en envoyant un chèque (ajouter 6 € de frais de port) au PRC : 299, rue François Mitterrand, 78370 Plaisir.



Avant d'être le président emblématique du PRC, Thierry Lamandé était un élément indispensable sur le terrain.



Rugby

Quand le PRC écrit son histoire



L'histoire du PRC (Plaisir Rugby Club), c'est l'histoire du rugby. C'est dans cette idée qu'Hervé Barrière et Hélios Gracia, tous deux des monuments du PRC pour y avoir notamment été éducateurs, ont réalisé un ouvrage de référence relatant le parcours du club plaisirois depuis sa création en 1961. Une initiative qui est également une première dans l'histoire du sport à Plaisir.

Un projet d'amis

Ces deux amis de longue date, passionnés du ballon ovale et dont le cœur bat pour le PRC, n'ont pas ménagé leurs efforts. Il leur aura fallu deux ans et deux mois pour passer de l'idée à l'édition de cette véritable bible du rugby plaisirois. "C'est lorsque j'ai quitté la direction de l'école de rugby du PRC que Thierry Lamandé (Président du PRC) m'a proposé de m'occuper des archives du club. L'idée m'a séduite et j'ai immédiatement proposé à Hélios de se joindre à moi pour réaliser un ouvrage sur le club" raconte Hervé Barrière. Ils le feront bénévolement, car ils souhaitent "redonner au PRC ce qu'il nous a donné".

266 pages, comportant les textes d'Hélios Gracia, accompagnés de 440 photos et de 80 dessins

Un travail titanesque

Un travail de fourmi aura été nécessaire afin de recueillir témoignages et autres archives. Que ce soit auprès d'anciens, du club, de Bénédicte Prost (archiviste de la Ville de Plaisir), de la maison des sports ou des archives départementales, il a fallu récolter, trier, classer pour obtenir cette bible rugbyistique de 266 pages, comportant les textes d'Hélios Gracia, accompagnés de 440 photos et de 80 dessins, d'articles de presse et de nombreuses anecdotes. Concernant sa manière de rédiger, Hélios Gracia confie qu'il a "voulu raconter le club en le liant aux valeurs de l'ovalie, mais également en établissant un parallèle avec l'évolution du rugby mondial, sa professionnalisation et les politiques menées par la Fédération française de rugby. Replacer la genèse du PRC dans ce cadre permet de mieux appréhender son histoire". Puis il précise que "Pour nous le PRC est plus qu'un club, c'est une grande famille, avec ses aléas. Mais le PRC a toujours su priser ses hauts et repriser ses bas". Chose que le lecteur pourra constater de ses propres yeux, et ce, qu'il soit initié ou profane, tant l'objet vous attire par sa beauté et vous transporte par ses textes.

Clé des Champs

Prenez la Clé des Champs !

Votre prochain rendez-vous Jazz !

À vos agendas ! Pour commencer l'année 2018 en beauté, un concert de jazz s'impose ! Le 19 janvier, Vincent Touchard, batteur et compositeur de jazz actif de la scène parisienne vous embarquera dans son univers musical, en vous présentant son premier album "Classe Moyenne" avec une formation atypique où le violoncelle classique rejoint un quartet de jazz. Vous serez séduits sans aucun doute par sa musique poétique et narrative, imaginée comme la bande originale de notre quotidien.

Jazz à la Clé

Vincent Touchard 5tet (jazz de chambre)

Vendredi 19 janvier - 20h45 - ouverture des portes à 20h

Infos : 01 30 07 60 60 - Plein tarif : 10,90€ / Réduit : 8,30€

DAC : 6€ / - 18 ans : 5,90€



bibliothèques

Un goûter scientifique

La bibliothèque de la Mosaïque organise un goûter jeu-scientifique, réalisé à partir d'une mallette prêtée par l'IPS (Institut de promotion de la santé de Saint-Quentin-en-Yvelines). Un moment de divertissement qui sera animé par l'animatrice de la classe Sciences du Conservatoire et une bibliothécaire.

Cette mallette de jeux, intitulée "La famille Bon'Air", est un support destiné à faire prendre conscience de l'importance d'une bonne qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé. Elle vise à permettre un apprentissage de gestes simples au quotidien, dans la joie et la bonne humeur. La séance se terminera par un goûter et une présentation de livres des bibliothèques.

Destiné à un public familial (à partir de 6 ans), cet atelier aura lieu le 27 janvier, de 15 h à 17h30, à la bibliothèque de la Mosaïque. Renseignements et réservation au 01 30 79 10 84 (15 places).

CRIB

Un accompagnement pour la comptabilité associative

La Ville propose une réunion d'informations organisée en partenariat avec le CRIB (Centre de Ressources et d'information pour les bénévoles), dont le thème sera "L'essentiel de la comptabilité associative". L'objectif : aider les associations à comprendre les exigences de la législation en matière comptable et les aider à mieux appréhender les notions de comptabilité. Des conseils leur seront prodigués et les points clés à ne pas négliger mentionnés au cours de cette réunion.

Judi 8 février - 20h

Ancien restaurant - Château de Plaisir

Entrée libre - Infos : 01 30 79 63 20



Réveille l'improvisateur qui est en toi !

Il y a une graine d'improvisateur en chacun. Alors viens apprendre à imaginer et construire de belles histoires, travailler ton écoute, construire des personnages, améliorer ta réactivité ! Les basics de l'improvisation seront passés en revue pour te permettre de démarrer du bon pied et de progresser, tout en profitant de l'expérience et des techniques des comédiens professeurs d'Impronet dans un cadre convivial et ludique.

Stage d'improvisation théâtrale par l'association Impronet

Du 19 au 23 février - 14h/16h - Clé des Champs.

Infos : 06 25 59 17 64 - impronet@impronet.net



Présentez un show Hip-Hop sur scène !

Rejoignez Unicypher Crew ! Le collectif Unicypher regroupe une quarantaine de danseurs passionnés pratiquant plusieurs styles de danse Hip-Hop (break, new style, locking, popping, Hype, Street Jazz, Waacking, House...), de tout âge, amateurs et professionnels. Dans le cadre du concours chorégraphique "Scènes Urbaines", l'association propose un stage de danse Hip-Hop, dans la salle de danse du Conservatoire. Comme l'édition précédente, les participants pourront créer un show avec un danseur professionnel et le présenter sur scène lors du concours chorégraphique samedi 10 mars 2018.

Stage de danse hip-hop break par l'association Unicypher

Du 26 février au 2 mars - 14h/16h - Clé des Champs.

Gratuit et ouvert à de jeunes danseurs amateurs (10/15 ans) de la ville de Plaisir.

Infos et inscriptions aux stages des vacances de février 2018 :

La Clé des Champs - 13, rue Romain Rolland. 01 30 07 60 60 - cledeschamps@ville-plaisir.fr

Le 8^e salon des arts a pris ses quartiers salle Armande Béjart du 2 au 10 décembre derniers, accueillant des œuvres d'une grande qualité.

Durant neuf jours, vous avez pu admirer peintures, photographies picturales et autres sculptures réalisées par des artistes passionnés. Comme chaque année, deux récompenses ont été décernées : le prix du jury et celui du public. Le premier fut remis à Christine Besson, qui présentait trois peintures abstraites. "C'est une grande surprise, je ne m'y attendais pas du tout. C'est le premier prix que je remporte, je suis touchée" déclare-t-elle au moment de l'annonce de son nom. Le prix du public a quant à lui été remis à Serge Guarnieri, pour ses trois sculptures abstraites. "Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi, j'en suis très honoré" déclare l'artiste. Philippe Cordat, Adjoint à la culture précisait "Rarement, le prix du public a été décerné à un sculpteur, ce qui note la qualité de ses œuvres". Félicitations à eux, ainsi qu'à Arno Sebban, l'invité d'honneur, et aux autres participants, qui ont fait de cette huitième édition une réussite de la promotion artistique à Plaisir.

La surprise des lauréats au salon des arts



Les lauréats, Christine Besson (au centre) et Serge Guarnieri (à droite), aux côtés de l'invité d'honneur Arno Sebban



Les scolaires en visite

Un tel événement est également l'occasion d'initier les plus jeunes à l'art. Trois classes, deux de l'école Alain Fournier et une de l'école Mozart, s'y sont rendues. Ils y ont été accueillis par Gérard Mercier, photographe plasticien ; ANI, sculpteuse-graveuse ; Micheline Kitzen-Desbois, peintre qui expose eux-même au salon. "Ce temps de découverte, c'est, pour les enfants, l'opportunité de voir des choses dont ils n'ont pas l'habitude. Tous ne se rendent pas

dans des musées, alors quand nous avons un tel événement qui se tient à Plaisir, nous ne pouvons que nous y rendre !" explique Mme Lefevre-Lutzing, professeure d'une classe de CE1. Ainsi, les petits Plaisirois ont pu profiter des explications de Gérard Mercier sur les divers types d'arts et les différentes techniques, ainsi que de la présentation de ses œuvres et de sa manière de travailler et de créer.

Le p'tit + Expo APACA

L'art africain mis à l'honneur

Exposition de peintures et sculptures collectives organisée par l'APACA (Association pour la promotion de l'art contemporain africain) "La migration des couleurs" en partenariat avec la Ville.



Du 9 au 20 janvier - Entrée libre
Salle Armande Béjart
Du lundi au vendredi : 14h/18h - samedi et dimanche : 10h/18h.
Président de l'association : Fridolin Nganga
06 45 36 98 43 - contact@apacart.com

Un événement Ville de Plaisir



Mercredi
7 février

20h30

Théâtre Espace
Coluche

ouverture et accueil à 19h30

Entrée sur réservation

(billetterie en ligne sur lessentiel-plaisir.fr)

Renseignements : 01 30 79 63 31
conservatoire@ville-plaisir.fr

Le spectacle des 40 ans du Conservatoire : Musique, Danse,
Théâtre et Arts plastiques et sciences.

Concert
des
40
ans
du Conservatoire



ville de Plaisir
CONSERVATOIRE
musique // danse // art dramatique // arts et sciences



lessentiel-plaisir.fr
<https://www.facebook.com/ville.deplaisir>

Une célébration riche en surprises

Le Conservatoire fête ses 40 ans !

Pour fêter comme il se doit ses 40 ans, le Conservatoire va investir le TEC pour une soirée plus que mémorable. 40 ans, ça se fête ! Et quel meilleur endroit à Plaisir que le Théâtre Espace Coluche, antre de la culture plaisiroise ! Pour cela, le Conservatoire vous a

avec les professeurs, les élèves, mais pas seulement... Nous avons pensé cette soirée non pas comme un simple spectacle, mais comme une vraie et grande célébration où se succéderont les surprises". Tout ce que l'on peut vous dire, c'est que vous ne regretterez



concocté une soirée riche en surprises. Dès 19h30, le TEC ouvrira ses portes, offrant dans son hall une retrospective par décade en partant de l'année 1977, en immersion sonore et visuelle. Elle débutera par un apéritif musical des élèves et professeurs, qui feront découvrir une partie de l'histoire de l'institution culturelle de la Ville. Mais que s'y passera-t-il ? C'est un secret ! "Pour cet événement exceptionnel, nous avons eu la volonté de surprendre, d'offrir un nouveau regard au public" explique Philippe Cordat, Adjoint délégué à la culture et aux manifestations, qui précise "nous avons réalisé un gros travail collectif

pas d'avoir fait le déplacement. Mais ce n'est pas tout ! Il ne s'agit là que d'une mise en bouche. Prenez place et tous en scène ! Place aux savoir-faire et talents artistiques qui composent le Conservatoire et à sa diversité : du classique au numérique, du jazz aux musiques actuelles, de la danse au théâtre. Mélangez tout cela et tentez d'imaginer ce qui vous attend... Malgré vos efforts, vous êtes encore loin du compte. Alors, réservez votre soirée du mercredi 7 février, et vous pourrez vous vanter d'avoir assisté à un moment unique, en clamant haut et fort "J'y étais" !

En attendant

Concert Atelier jazz

À Plaisir, le jazz est une institution. Il se donne en concert, avec la programmation "Jazz à la Clé" et les Jam Session. Mais il y a également les Ateliers jazz. Complément des classes du Conservatoire, associés à un cursus bien précis, ces ateliers jazz sont pensés comme un lieu où



la convivialité et le plaisir du jeu ensemble sont roi. Avec comme temps fort un grand concert, où se mêlent swing et qualité de jeu.

Ils auront lieu à la Clé des Champs avec une première date le vendredi 26 janvier prochain, à 20h45 - entrée libre.

Renseignements et inscriptions auprès du Conservatoire au 01 30 79 63 31

Le Conservatoire adoucit le quotidien de l'HGMS

L'intergénérationnel, c'est créer du lien entre les plus jeunes et les plus anciens, c'est donner de soi pour recréer du lien humain. C'est dans cette optique que s'inscrit l'action du Conservatoire de Plaisir au sein de l'Hopital Gériatrique et Médico-Social (HGMS).



Ainsi, chaque mois, s'y tient un concert, interprété par les élèves du Conservatoire. L'occasion pour ces musiciens de tous âges de se produire devant un public, et l'opportunité pour les patients de l'HGMS de profiter d'un moment de détente convivial. Un véritable moment d'échange et de partage autour de la musique, où, le temps d'un concert, se mêlent échanges d'expérience, chant, et mélodie de flûtes, violons et autres pianos.

La parole à Philippe Cordat

Adjoint délégué à la culture et aux manifestations

La programmation 2017/2018 du Théâtre Espace Coluche arrive à mi-saison. La rédaction de l'Essentiel a rencontré Philippe Cordat, Adjoint délégué à la culture et aux manifestations pour dresser un bilan en cette fin d'année. Retrouvez également les dates à retenir des prochains spectacles !

L'Essentiel : *“En quoi l'implantation d'un théâtre tel que le Théâtre Espace Coluche est-il essentielle pour une ville comme Plaisir ?”*

Philippe Cordat : “Pour Madame le Maire, la Culture est un pilier important pour l'équilibre et le développement de la Ville. Plaisir a la chance d'avoir une Direction des Affaires Culturelles très active qui propose une offre culturelle éclectique, très complète et accessible au plus grand nombre. En son sein, le Théâtre Espace Coluche propose depuis sa création une offre tous publics fondée sur la découverte. Ainsi des représentations “jeune public” aux pièces de théâtre, en passant par des concerts de variété ou de musique classique, des one man show, de l'humour, des comédies musicales, des chorégraphies et même parfois une pointe de magie... il y en a vraiment pour tous les goûts. Un théâtre de 900 places à Plaisir, avec des spectacles d'une telle qualité, c'est un réel privilège que les plaisirois apprécient et que nos voisins envient.”

Les prochains spectacles à ne pas rater !



02/02



16/03



06/05



26/05

L'Essentiel : "Arrivés à mi - saison de la programmation, quel bilan dressez-vous ?"

Philippe Cordat : "Malgré les contraintes budgétaires imposées à toutes les Villes de France, Plaisir garde la volonté et réussit à maintenir une offre culturelle riche et de qualité. Ainsi, pour le TEC, depuis 10 ans plus de 30 spectacles sont régulièrement proposés chaque saison, grâce à une programmation et un fonctionnement optimisés par son Directeur. Cette année encore

Ville, un réel temps fort incontournable depuis sa création ! Trente minutes de musique dans le hall, en proximité immédiate avec le public avant un concert dans la grande salle étonne et conquiert le public totalement subjugué. Les élèves du Conservatoire, puisque c'est bien d'eux dont il s'agit, préparent et donnent un programme musical original en lien avec la thématique du spectacle à suivre. TEC-1/4 fait désormais partie intégrante de notre pro-

Un théâtre de 900 places à Plaisir, c'est un réel privilège.

le bilan est positif, le public est là, et les retours sont toujours aussi bons, ce qui nous encourage à continuer ensemble dans cette voie."

L'Essentiel : "Vos impressions sur le nouveau rendez-vous TEC-1/4 ?"

Philippe Cordat : "Voilà un bel exemple d'idée nouvelle qui répond à notre souhait de transversalité culturelle sur la

grammation. C'est grâce à une réelle collaboration entre les différents pôles de la Ville que ces rendez-vous rencontrent un véritable succès auprès du public. Au-delà du clin d'œil, petits et grands, spectateurs et élèves sont ainsi comblés par l'éventail des prestations proposées par le Conservatoire qui trouvent naturellement leur place au sein de la programmation du Théâtre Espace Coluche."

Comment réserver vos spectacles ?

Par Internet



www.tec-plaisir.fr

Vous pouvez réserver vos billets 24h/24, ils seront à retirer à l'accueil aux horaires d'ouverture ou le soir du spectacle (sur présentation du justificatif si tarif réduit).

Au théâtre

980, avenue du Général de Gaulle - 78370 - Plaisir. Aux horaires d'ouverture de la billetterie
Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h

Par téléphone

01 30 07 55 50 - Aux horaires d'ouverture de la billetterie. Toute réservation doit être confirmée impérativement par le règlement dans les 7 jours. Passé ce délai, celle-ci sera annulée. Les chèques sont à adresser à l'ordre du "régisseur de recettes du Théâtre Espace Coluche".

Par courrier

Théâtre Espace Coluche
A l'attention de la billetterie
13, rue Romain Rolland, 78370 Plaisir

TEC
Théâtre
Espace
Coluche

Le mouvement de l'air

Arts
vivants
et numériques

Adrien M & Claire B

Théâtre Espace Coluche
vendredi
2 février
//20h30



Infos et réservations :
01 30 07 55 50 / tec-plaisir.fr



Prochainement



Le P'tit Monde de Renaud

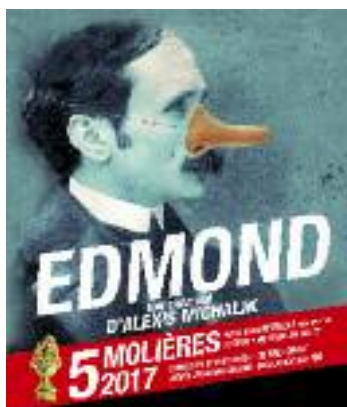
Comédie musicale

Samedi 13 janvier //20h30

Une aventure musicale tatanesque avec Gérard Lambert, la Doudou, le Beauf, la Pepette, Lucien, Manu, la Teigne. Un spectacle musical qui met en scène les personnages des chansons de Renaud sur un ton toujours décalé. Sur scène un terrain vague, une fête foraine, une auto-tamponneuse, une mobylette, une balloche, un HLM, emportent les spectateurs dans l'univers de Renaud. Des arrangements épurés apportent un nouvel éclairage aux textes, parfois en soulignant le côté "BD" de certains titres (Gérard Lambert), parfois en prenant le contre-pied (Mistral Gagnant) ou simplement en mettant en avant l'aspect introspectif d'autres chansons (L'aquarium).



Le P'tit monde de Renaud
Samedi 13 janvier 2018
Chanson à texte
"Rock en ballade" par les
musiques actuelles du
Conservatoire



Edmond (plus que 100 places disponibles !)

Théâtre

Jeudi 18 janvier //20h30

Décembre 1897, Paris. Edmond Rostand n'a pas encore trente ans, mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'a que le titre : Cyrano de Bergerac.



Le Rêve de Moustic

Jongleries

Mercredi 24 janvier //17h

Trois personnages parcourent les routes avec leur numéro de cabaret. Le Chef, persuadé d'être un dieu de la scène, la nébuleuse Gromeuleu, et Moustic, le rêveur. Souffre-douleur de la troupe, Moustic assiste le Chef dans ses délires jonglistiques, sous la menace constante de Gromeuleu. Incapable de gérer cette pression, Moustic met le feu aux poudres et nous emporte dans ses rêveries. Là, humour et poésie nous offrent un monde où tout est beau et léger, comme une bulle de savon. À partir de 5 ans.



Le Cid

Théâtre classique

Vendredi 26 janvier //20h30

Chimène et Rodrigue s'aiment d'un amour fou. Tels Roméo et Juliette, leur destinée est contrariée par leurs familles respectives. Nous sommes en plein cœur d'une histoire de chair et de sang : passion, vengeance, trahison portent nos émotions à leur paroxysme dans cette pièce épique. Nous sommes en Castille où "l'honneur est un devoir, l'amour est un plaisir". Nos deux jeunes héros vont nous prouver, à grands coups de cris, de larmes, de sacrifices et de courage, que l'amour est le remède à tous nos maux.

Bernard Ansart,

Président du groupe
Agir Ensemble pour Plaisir
PS/EELV/MoDem/APP

Il serait temps de passer aux actes !

Depuis quelques mois la municipalité semble prendre conscience de l'ampleur de la désertification médicale de Plaisir et commencerait à chercher des solutions. Les causes de ce problème, touchant bien des villes, sont nombreuses et importantes. Le numerus clausus des étudiants en médecine et une première année d'études très sélective sont des causes réelles. Le changement de mentalité des praticiens généralistes se tournant davantage vers le salariat, le travail en équipe pour une répartition des contraintes en sont d'autres comme l'attrait exercé par les spécialisations et le relationnel dégradé avec les patients. Tous ces facteurs ne sont pas nouveaux et sont aussi bien connus au niveau gouvernemental que municipal. Pourtant des solutions existent mais notre ville n'a rien anticipé.

1991 : 20 généralistes, 2017 : 9 généralistes ! Il faudra la fermeture de deux maisons médicales très fréquentées et le mécontentement grandissant des habitants pour que la municipalité prenne enfin la mesure du problème. Serait-il impossible à Plaisir de proposer à des généralistes des aides matérielles à l'installation moyennant des contreparties sur les horaires d'ouverture ? Plusieurs communes aux alentours y sont parvenues. Il y a bien sûr d'autres moyens d'attirer de jeunes médecins et d'éviter aussi que des médecins en activité quittent la ville. Une simple motion d'alerte votée en Conseil municipal ne suffira pas. Il est plus que temps que la municipalité se mobilise, soit inventive et proactive pour le plus grand intérêt des Plaisirois.

Djamel Niati,

Président du groupe
À gauche toute :
l'humain d'abord
Front de gauche

Danger travaux !

Depuis combien de temps - et pour combien de temps encore ? - les Plaisirois vivent-ils dans les désagréments d'un chantier permanent ? Il ne s'agit pas seulement de la RD 30 ou du centre commercial : c'est toute la ville qui est dans un remaniement boueux et dangereux ! Des Gâtines à la Boissière, en passant par le Centre, le quartier de la Gare, l'Aqueduc, la Chaîne... manifestation d'une course effrénée au bétonnage, au mépris de la gêne engendrée pour les habitants et pour le plus grand avantage de promoteurs - le pluriel reste à vérifier ! - qui, eux se partagent les projets et les profits à un rythme qui ne laissera plus grand chose de constructible sur notre territoire, ni de réserve foncière municipale, laquelle est pourtant le bien commun des Plaisirois, patrimoine que l'actuelle majorité démembre pièce à pièce que ce soit l'ancienne gendarmerie, les jardins familiaux ou les terrains que l'hôpital libère. Nos concitoyens, qu'ils soient adeptes de la marche, du vélo, de la voiture ou des transports publics en subissent chaque jour les conséquences : embouteillages, chaussées dégradées, poussière, bruit et risques créés par une circulation devenue trop dense au regard du dimensionnement des voies. Ne doit-on pas voir dans cette débauche de béton le résultat d'une gestion hasardeuse, initiée par les emprunts toxiques qui ont coûtés à notre ville plus de 31 millions qu'il faut récupérer à tout prix, même au détriment du cadre de vie et du bien-être des Plaisirois ?

Puisse l'année 2018 apporter un peu de jugeote à nos édiles !

www.fdg-plaisir.fr et www.agglosqy.wordpress.com

Aleksandar Nikolic,

Président du groupe
Le Rassemblement
Bleu Marine
pour Plaisir
Front national

La tribune libre du groupe
Le Rassemblement Bleu Marine
pour Plaisir
ne nous a pas été communiquée

Véronique Guernon,

Présidente du groupe
Libre et indépendant
LR - UDI - Non inscrits

Marché de Noël

Le spectacle de Noël qui a lieu depuis une quinzaine d'années au TEC a été une fois de plus de grande qualité et apprécié par les petits et grands. Quant au marché de Noël tant attendu, l'initiative de Mme la Maire et de son équipe de l'organiser au château s'est soldée par un désastre prévisible. Avant les années 2000, le forum des associations avait lieu au parc du château et a subi de nombreuses fois les intempéries : il a été déplacé en des lieux plus propices. Pourquoi réitérer l'expérience alors que c'était l'occasion rêvée de faire vivre notre centre-ville et de soutenir les commerces de proximité ? Encore une fois nous avons un exemple de l'incohérence entre les discours et les décisions de Mme la Maire. Cette inconséquence va plus loin, confinant à l'irresponsabilité : installation de tentes d'été sans plancher en zone inondable, prises électriques insuffisamment sécurisées... Les quelques familles courageuses, même équipées pour affronter le déluge, ont pataugé dans un bain de boue impraticable. Après avoir tenté de protéger tant bien que mal leur marchandise de l'eau et des coupures de courant, certains commerçants ont même jeté l'éponge dès l'ouverture du dimanche. La fête est gâchée...

Où était donc le marché de Noël qu'on nous a tant vanté, censé tutoyer celui de Strasbourg ?

A l'heure de prendre ses bonnes résolutions pour 2018, la majorité municipale devrait écouter la voix des élus de notre groupe et organiser le prochain marché de Noël au cœur du centre-ville.

Bonne année 2018 à tous les Plaisirois !

Bernard Meyer,

Président du groupe
Un regard vers l'avenir
LR - UDI - Non inscrits

Mais que font donc vos élus de la majorité, saperlipopette !

Savez-vous que, légalement, le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux des communes d'au moins 3 500 habitants bénéficient d'un crédit d'heures afin de disposer du temps nécessaire à l'administration de la commune ou de l'organisme auprès duquel ils la représentent et pour préparer les réunions des instances où ils siègent.

Oui, mais combien ? C'est tout simple, par trimestre le Maire et ses adjoints ont 140 heures et les conseillers municipaux 35 heures.

Souriez avec nous : c'est bien une des règles de l'administration dans toute sa grandeur ! Sérieusement, connaissez-vous un Maire ou un adjoint qui ne consacre que 140 heures par trimestre, 560 heures par an, pour administrer une commune de près de 32000 habitants comme chez nous à Plaisir ?

Allez, nous vous disons tout : disponible 24h/24h

vos maire consacre plus de 2200h/an - et n'est jamais malade- pour vous servir, et les adjoints et les conseillers municipaux de la majorité s'investissent sans compter pour le bien de tous, prenant sur leur vie de famille, leurs loisirs et leur temps de repos.

Au-delà de la notion de servir, il s'agit d'un sacerdoce public.

Et puis savez-vous que vos élus, hors le Maire sur décision du conseil municipal, assument tous leurs frais de mission (voiture comprise) sur leurs indemnités : et oui, à PLAISIR, c'est comme ça !

Vous le savez et vous le voyez bien, nous sommes sur le terrain tous les jours auprès de vous quelque soient vos demandes.

Nous voulons que notre réactivité, si elle n'est pas sans faille -rien n'est parfait-, soit grande.

Malgré un budget de plus en plus contraint (un sujet qui revient souvent et qui n'a pas fini de revenir) nous sommes à vos côtés pour toutes vos requêtes, y compris celles qui ne concernent pas la ville directement.

Le Maire et son équipe sont sollicités sur tous les sujets et peuvent tout qu'on se le dise, y compris

traiter de la mort d'un pigeon en résidence dans un jardin, faire face à une mobilisation pour défendre un arbre dangereux et malade sur la voie publique qu'il ne faudrait pas abattre ou répondre à une pétition pour sauver un marronnier remarquable dans le parc du château qu'il n'a jamais été question de couper et qui n'a donc jamais été menacé!

Nous sommes toujours aussi enthousiastes pour vous servir au jour le jour, pour servir notre ville, pour vous accompagner - mais pas forcément pour vous assister - et pour nous projeter vers l'avenir après concertation avec vous afin de préparer notre ville de demain.

Comme au premier jour du mandat, que vous nous avez confié, nous vous renouvelons notre engagement à être présents à vos côtés et à votre écoute, tout au long de cette nouvelle année.

Puisse-t-elle voir se réaliser vos vœux les plus chers.

Carnet du 15 novembre au 8 décembre 2017

Bienvenue à...

Mohammed Benosmane	Elise Blanc
Amina Doumbia	Enaïs Boulec Pires
Louise Anne	Aron Tarhouni
Sidy Camara	Léandra Civel
Emy Fleurot	Florent Jourdain
Ondine De Azevedo	Laura Rival
Krysten Duguey	Moulka Boulila
Safwan Jellouli	Assya El Moussaoui
Évan Bozec	Nahim Kissi
Rayan Boudaoud	
Maël Reynaud	
Léna Briquet	
Stéphane Souak	
Myla Bellegueule Manhoso	
Machata Nimaga	

SOUVENIR DE...

Gérard Boschet Georges
Agrissais Jean Anglade
Emmanuel Roudier
Ginette Lebeau
Bruno Gourin
Othman Zeramdini
Marie-Madeleine Cortessis
Ghislaine Lefebvre
Francis Dubarry
Monique Charles

Félicitations à...

Nicolas Couget et Marie-Odile Torres
Fabien Houmeau et Linda Craipain
Tanguy Gonçalves Correia et Olivia Cadenet
Antoine Dinal et Christine Louis-Joseph

NUMÉROS UTILES - VILLE DE PLAISIR

Standard Mairie : 01 30 79 62 00

N° Vert 0 8000 78370

Le N° Vert est à votre service de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi

Bloc note informations

Luttez contre le monoxyde de carbone

Maux de tête, fatigue, nausées, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure.

Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication.

La présence de ce gaz résulte d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, gaz, fuel.

En cas de doute, il est nécessaire : d'aérer les locaux ; d'arrêter les appareils à combustion ; d'évacuer les lieux ; d'appeler les secours : 15 (SAMU), 18 (pompiers), 112 (N° européen).

Union Fédérale des Consommateurs, Association Locale de la région de Versailles, 5 Impasse des Gendarmes 78000 Versailles, 01 39 53 23 69

L'alcool est en cause dans près d'1 accident sur 3*

Depuis de nombreuses années, l'alcool est l'une des principales causes de mortalité sur les routes de France. La part des accidents mortels avec alcool est stable depuis 15 ans, aux environs de 30 % et 2/3 d'entre eux se produisent la nuit. Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Attitude Prévention se mobilisent pour sensibiliser les Français à l'approche des fêtes de fin d'année, propices aux sorties en famille ou entre amis, avec la campagne #BienRentrer, Mode d'emploi. Plus d'infos sur www.monmodedemploi.fr *ONISR 2016

Animation ►

27 janvier

Goûter scientifique

"Famille bon air à la maison"

15h / 17h30 - Bibliothèque de la Mosaïque

Conférence ►

11 janvier

Les origines de l'Islam

Par l'association Lecture et Dialogue
14h - Théâtre Robert Manuel



Prochain Conseil municipal 31 janvier 2018 - 20h30

Salle du Conseil municipal - Mairie annexe

Prochain Conseil communautaire - SQY

Jeudi 8 février 2018 - 19h30

Salle du Conseil - rue des Charmes - Trappes

19 janvier

Actu-Expo : "MOMA de New-York"

Par l'association Lecture et Dialogue
10h - Théâtre Robert Manuel

10 février

"Une planète : Terre" par Bernard

Lelard, Par l'association VEGA
20h30 - Théâtre Robert Manuel

Concert ►

19 janvier

Jazz à la Clé

Vincent Touchard 5tet

20h45 - Clé des Champs



25 janvier

Concert 1^{re} scène

Avec les élèves du Conservatoire
19h - Théâtre Robert Manuel

26 janvier

Concert Atelier Jazz

Avec les élèves du Conservatoire
20h45 - La Clé des Champs

7 février

Les 40 ans du Conservatoire

A partir de 19h30 - Théâtre Espace Coluche - Voir page 27

9 février

Orchestre National d'Île-de-France

Escapade

Musique classique

20h30 - Théâtre Espace Coluche

19h45 - TEC -1/4 avec le Conservatoire

Événement ►

8 février

Réunion CRIB

La comptabilité associative

20h - Ancien restaurant du Château

Exposition ►

Du 8 au 27 janvier

"Le Temps" photographie et poésie

Bibliothèque du Château

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Vernissage mercredi 10 janvier

19h - Bibliothèque du Château

Du 9 au 20 janvier

La Migration des couleurs

Exposition peintures et sculptures
par l'APACA

Lundi au vendredi 14h-18h / samedi et dimanche 10h-18h - Salle Armande Béjart



Du 2 au 4 février

Corps et Images de la Pensée

C.Chassat - Peinture
et D.Pellerin - Sculpture
2 février 14h-19h
3 et 4 février 10h-19h

Du 5 au 16 février

"Sous un caillou" peintures de

Carole Xenard - Bibliothèque
Mosaïque aux horaires d'ouverture

Spectacle ►

13 janvier

Le p'tit monde de Renaud

Comédie musicale
20h30 - Théâtre Espace Coluche
19h45 - TEC -1/4 avec le Conservatoire



18 janvier

Edmond

Théâtre
20h30 - Théâtre Espace Coluche



20 janvier

Confrérie des Alchimistes

Improvisation théâtrale
Association Impronet
20h45 - Clé des Champs

24 janvier

Le Rêve de Moustic

Jongleries
15h30 - Théâtre Espace Coluche

26 janvier

Le Cid

Théâtre classique
20h30 - Théâtre Espace Coluche

27 janvier

"Cuisine et Dépendances"

Par la Troupe des Grands Soleils
En partenariat avec le Lions Club
20h30 - Théâtre Robert Manuel

2 février

Le mouvement de l'air

Adrien M et Claire B
Arts vivants et numériques
20h30 - Théâtre Espace Coluche



Sport ►

20 et 21 janvier

Championnat 78 Kata et Kumite

Par Karaté Club Plaisirois
8h30 - 18h30 / Palais des Sports

28 janvier

Tournoi de la galette

Par le Club Pongiste Plaisirois
10h-18h30 Gymnase MT Eyquem

Bloc note associatif

AHAA

- > 20 janvier : Dégustation de la galette
RDV à la Maison de l'Aqueduc à 15h
Tarifs : 2€
- > 10 février : La rose de Plaisir
RDV à la Maison de l'Aqueduc à 19h30
Tarifs : 10€ ou je cuisine et j'apporte pour la soirée
- > 17 mars : Sortie patinoire
RDV à la Maison de l'Aqueduc à 13h
Tarifs : Adh. : 10,50€ Adulte & 8,50€
Enfant/Non adh. : 18€ Adulte & 18,50€ Enfant
Infos: Catherine Renault - 09 54 92 04 05

APPTS

- > 28 janvier : Stage théâtre "libère ton imaginaire !" - Ancien restaurant du Château
10h à 18h - Prévoir une tenue souple et

repas froid à partager - Tarifs : 40€
Infos : virginiecamus@hotmail.fr

ANAMEA

- > Qi gong, gymnastique chinoise travaillant sur les énergies, à partir de 15 ans - Les mardi à 19h30 et jeudi à 20h - Maison Rousseau.
- Cours dispensés par Aisling Heavey
- Cours d'essais gratuit pour toute souscription d'un abonnement - Infos : 06 78 70 10 10

ARGPP

- > 12 janvier & 2 février : Soirée jeux - Salle J. Moulin 20h45 - Gratuit
- > 4 février : Troc livres - 10h/17h (fermeture de 13h à 14h et arrêt des dépôts à 16h)
Ancienne école Jean-Moulin

> 14/01, 25/01 & 11/02 : Randonnée (nouvelle activité) - Rdv 8h30 Ancienne école Jean Moulin - Adh. à l'asso nécessaire
Infos : alexandra@argpp.fr

Un temps de poète

> 19 janvier : Soirée "café poésie"
20h à 21h30 - Maison Rousseau
Dans une ambiance détendue, venez échanger des idées, lire un texte que vous aimez ou qui vous a touchés, rencontrer des poètes ou des amateurs de poésie... Une rencontre pour interrompre la vie trépidante par une pause conviviale et poétique.
Infos/Résa. : (places limitées) au 06 87 24 68 82 ou sur untempsdepoete@orange.fr
untempsdepoete.over-blog.com et sur facebook.com/untempsdepoete



RECENSEMENT

de la population

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN